

Questions au Feuilleton

LE COÛT DES PLANTES TROPICALES

Question n° 2731—**M. Jones:**

1. Quel est le coût d'entretien annuel des plantes tropicales des bureaux du gouvernement à Moncton?

2. a) Combien de bureaux du gouvernement sont pourvus de plantes tropicales, b) quel est le coût d'entretien total de ces plantes, c) combien a coûté l'entretien en 1976, d) combien prévoit-on qu'il en coûtera en 1977?

3. Pour le Nouveau-Brunswick seulement, a) combien en a-t-il coûté en 1976, b) quel coût prévoit-on pour 1977?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics): 1. \$3,607.20 pour l'année 1977, en vertu d'un marché.

2. a) En juillet 1977, on comptait 120 immeubles pourvus de plantes tropicales dans la région de la capitale nationale. Ce nombre varie constamment en raison des déménagements vers Hull et vers d'autres régions. Toutefois, dans le reste du Canada où les changements de locaux sont moins nombreux et la concentration moins grande, nous avons pu dénombrer 401 bureaux pourvus de plantes tropicales. b) Voir les réponses c) et d). c) 1976—\$357,554.60. d) 1977—\$413,612.06 (coût prévu).

3. a) Néant. b) \$5,000 (coût prévu).

LES ÉTUDES GOUVERNEMENTALES SUR LES RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES DES DÉVERSEMENTS D'HYDROCARBURES

Question n° 2735—**M. Friesen:**

1. Le gouvernement a-t-il examiné les répercussions écologiques d'un déversement de pétrole dans les régions des baies de Sémiahmoo et de Mud et, dans l'affirmative, combien d'études a-t-il terminées à ce sujet?

2. a) Combien de temps a duré chacune des études, b) quand ont-elles été terminées, c) à quel coût, dans chaque cas?

3. Le gouvernement a-t-il l'intention d'utiliser l'immeuble fédéral de White Rock comme centre d'alerte anti-pollution?

4. Dans l'éventualité d'un déversement de pétrole dans la région de Surrey-White Rock que causeraient des pétroliers utilisant les installations de Cherry Point, existe-t-il un équipement permettant de nettoyer la marée noire et, dans l'affirmative, a) quel est le centre le plus rapproché, b) quelle est la nature de cet équipement, c) à combien estime-t-on le temps de transport de cet équipement jusqu'à la région de White Rock, d) combien d'employés sont affectés en permanence à cet équipement?

5. Le gouvernement prévoit-il installer de l'équipement de nettoyage des marées noires dans la ville de White Rock?

6. a) Quel est le coût estimatif des installations du gouvernement, soit des jetées, des appontements, des installations du M.D.T. et autres sur les rives des baies de Sémiahmoo, Mud et Boundary, b) quelles sont ces différentes installations?

7. Combien le gouvernement a-t-il accordé, par l'entremise des programmes PIL, Canada au travail, Jeunesse Canada au travail, à des projets concernant l'environnement dans les régions des baies de Boundary, Mud et Sémiahmoo et de Serpentine Fen dans les basses terres de la C.-B. en a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977?

8. Le gouvernement a-t-il instauré un programme visant à enseigner à ses employés ou aux citoyens intéressés les méthodes de nettoyage des déversements de pétrole et, dans la négative, a-t-il l'intention de le faire?

9. Le gouvernement a-t-il eu des entretiens avec les autorités locales et municipales de Surrey, White Rock, Richmond et Delta au sujet des méthodes de nettoyage, de leur financement et de leur application et, dans l'affirmative, quand et avec quels résultats?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Pêches et de l'Environnement, de l'Emploi et de l'Immigration et Transports Canada m'informent comme suit: 1. Oui, deux par le ministère des Pêches et de l'Environnement.

[M. Cullen.]

2. Il s'agissait, dans le premier cas, d'un effort conjoint de l'administration centrale et du bureau régional à la suite duquel a été publié un rapport intitulé *The Environmental Consequences of the Proposed Oil Transport between Valdez and Cherry Point Refinery*, daté du 5 août 1971. Le coût de l'étude est indéterminé, du fait qu'il faudrait compter le temps qu'y a consacré le personnel interne. La deuxième étude a été effectuée par la firme d'experts-conseils Howard Paish and Associates Ltd. Un rapport en trois volumes, intitulé *West Coast Oil Threat in Perspective*, a été publiée après six mois de préparation. Il porte la date du 1^{er} avril 1972. Le coût du rapport était de \$50,000.

3. Non. Le Centre d'urgence anti-pollution de la Garde côtière se trouve à son centre de GTM, Kapilano 100, Vancouver ouest.

4. a) Le matériel est basé à Richmond, Vancouver et Victoria (C.-B.) ainsi qu'à Bellingham (Wash.). b) Le matériel sert à contenir et à enlever les déversements d'hydrocarbures sur l'eau et sur la rive, ainsi qu'au pompage des hydrocarbures se trouvant dans les navires avariés. c) A deux heures au minimum. d) Aucun en particulier, mais le personnel des navires et des bases de la Garde côtière.

5. Pas pour le moment.

6. Jetée, quai flottant et brise-lames de l'État à White Rock (C.-B.) administrés par Pêches et Environnement Canada. Valeur approximative de remplacement en 1970: Quai flottant, \$9,000; brise-lames, \$280,000; jetée, \$186,000; total, \$475,000. Jetée et quai flottant de l'État à Crescent Beach (C.-B.) administrés par Pêches et Environnement Canada. Quai flottant, \$5,000; Jetée, \$26,000; Total, \$31,000. La valeur de remplacement en 1977 équivaut environ au triple de celle de 1970.

7. a) 1974-1975 P.I.L., \$56,569.00; b) 1975-1976 P.I.L., \$60,060.00; c) 1976-1977 P.I.L., \$433,160.00; d) 1977-1978 Jeunesse Canada au travail \$279,384.00.

8. La Garde côtière canadienne du ministère des Transports et le Service de la protection de l'environnement du ministère des Pêches et de l'Environnement assurent la formation de leurs employés relativement aux méthodes de nettoyage des marées noires au moyen de programmes de formation, sur place, à l'extérieur, et au moyen de séminaires et de conférences. On procède à des exercices intérieurs, à intervalles réguliers, auxquels assistent les responsables du port, du personnel de l'industrie et des employés d'autres ministères fédéraux. On encourage le secteur privé et les autres niveaux de gouvernement à élaborer et à parrainer des programmes similaires de formation permettant à leur personnel de mieux faire face aux déversements et de mettre en œuvre les moyens pour les arrêter et les récupérer. Plusieurs industries, groupes et organismes de la Colombie-Britannique ont déjà agi en ce sens, dont la B.C. Petroleum Association, le Provincial Emergency Program, MacMillan Bloedel Limited et le Burrard Inlet Working Group pour n'en nommer que quatre. Dans tous les cas, le ministère des Transports et le ministère des Pêches et de l'Environnement ont tous les deux activement appuyé les programmes en fournissant des conseils ou en y participant.